



www.laconcordetv.fr

BULLETIN D'ADHÉSION 2022

Nom •

Prénom

Date de naissance •

Adresse •

Code postal •

Ville •

Courriel

Téléphone •

Montant de la cotisation ____ Euros (10 € minimum) pour l'année civile 2022.

Mode de règlement : espèces - chèque (*entourer le mode correspondant*), ou par internet sur le site <https://www.helloasso.com/associations/la-concorde-tv/adhesions/adhesion> (lien trouvé sur le site de LA CONCORDE par « REJOINDRE » - <https://www.laconcordetv.fr/nous-rejoindre/>)

Sociétaire

Pour être sociétaire merci de bien vouloir nous faire parvenir le bulletin d'adhésion, la Charte de Munich signée, et la charte de bonne conduite* signée dans le délai d'un mois maximum à compter de la date de paiement de la cotisation. A défaut, l'adhésion sera qualifiée : **membre bienfaiteur**. Pour devenir membre du Conseil d'Administration il faut joindre la copie manuscrite (et non pas le texte imprimé signé) de la Charte de Munich

Membre Bienfaiteur

L'absence de la Charte de Munich recopiée permet d'adhérer en tant que **membre bienfaiteur**, mais ne permet ni de voter, ni d'être élu au Conseil d'Administration.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données à caractère personnel vous concernant et faisant l'objet de traitements sous la responsabilité de l'association LA CONCORDE TV, MC 2.0

Fait à • Le

Signature :

A expédier à : LA CONCORDE TV
Château du Vergnet
81190 Moularès

Contact : contact@laconcordetv.fr

*si besoin, la charte de bonne conduite est communiquée par courriel sur demande à contact@laconcordetv.fr



La concorde est un projet **coopératif, associatif, collectif et participatif**, qui a pour objectif de mettre en place **la première télévision citoyenne nationale française, tournée vers la francophonie et le monde**.

Ce projet choisit d'offrir et partager avec les citoyens une information authentique, réelle et sourcée. Il respecte la Charte de déontologie des journalistes de Munich et refuse d'être un outil de manipulation et de consentement.

La création d'un outil collectif et coopératif, non Etatisé, non privatisable, comme **La concorde** permet de compléter le paysage audiovisuel français existant.

La concorde est un **bien commun fonctionnant sous le régime d'une collégiale**, dans laquelle il n'existe aucune concentration de pouvoir ; les décisions sont prises en équipe : ni président, ni secrétaire, ni trésorier. Elles sont assurées par **mandat révocatoire à courte durée**.

La participation des citoyens y est entière parce que l'organisation de **La concorde** s'appuie sur plusieurs éléments :

- **Naissance du concept de « citoyen journaliste » et du « journaliste citoyen »**,
- **Structure à contraintes de périmètres précis de compétences** ;relais régionaux et départementaux,
- **Des outils participatifs virtuels et des réseaux humains réels**, qui garantissent le débat, les échanges de point de vue.

La concorde refuse le sensationnel, le racolage émotionnel, les affirmations gratuites, les jugements de valeur.

La concorde est une télévision qui combat la censure, le non-dit, l'entrave à la liberté d'expression et qui s'appuie sur l'objectivité, le factuel, l'effectivité et surtout, elle met en avant les auto-médias et intervenants indépendants.

La concorde est loyale, impartiale et uniquement contrôlée par le citoyen.

www.laconcordetv.fr
contact@laconcordetv.fr